



Réunion du 28 janvier 2019

Responsable Commission : M. Paul BRIDEAU : 06-26-29-49-27

Membres : MM. Jean-Luc AUGEREAU : 06-65-24-14-40 - Jean-Louis MICHEL : 06-79-04-61-39

COURRIERS REÇUS

Commelle : demande de report de match U18 : manque accord de St Denis de Cabanne.

Goal Foot : vœux 2^{ème} phase U11, U9, U7.

Pouilly les Nonains : changement de terrain U18.

COUPES DU ROANNAIS « INTERSPORT »

Les clubs candidats pour l'organisation des demi-finales (U15 ou U18) sont priés de se faire connaître par mail officiel, adressé à la Délégation du Roannais.

U15

En raison du report général des rencontres durant le week-end des 26 et 27 janvier, les ¼ de finale (sur le terrain du club nommé en 1^{er}) sont reprogrammés au **dimanche 17 février, à 10h** :

Rhins Trambouze – Roannais Foot 42

Est Roannais – Ouches

Goal Foot – Val d'Aix (reporté à une date ultérieure)

Essor – Bois Noirs

½ finales (**samedi 13 avril, à 14h30**) :

Est Roannais ou Ouches – Essor ou Bois Noirs

Goal Foot ou Val d'Aix – Rhins Trambouze ou Roannais Foot 4

U18

¼ de finale (sur le terrain du club nommé en 1^{er}) : **samedi 16 février, à 14h30** :

Goal Foot – Loire Sornin

Val d'Aix - Finerbal

Est Roannais ou Le Coteau – Pouilly les Nonains

Avenir Cote - Riorges

½ finales (**samedi 13 avril, à 14h30**) :

Est Roannais ou Le Coteau ou Pouilly les Nonains – Avenir Cote ou Riorges

Val d'Aix ou Finerbal – Goal Foot ou Loire Sornin

Le match de cadrage, annulé le 26/01/19, reste inversé à la demande des deux clubs et devient **Le Coteau – Est Roannais** : il est reprogrammé le **mercredi 6 février à 20h, au stade Bécot**.

CHAMPIONNATS

U18

D2 Poule B :

La rencontre n°21160804, **St Priest en Jarez 1 – Goal Foot 1**, non jouée le 13/01/19, est reportée à une date ultérieure.

La rencontre n°21160817, **Pouilly les Nonains 1 – St Romain le Puy 1**, programmée le **samedi 9 février à 15h**, aura lieu sur le stade de **Ouches** (au lieu de Pouilly les Nonains). Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

D2 Poule C :

La rencontre n°21160867, Loire Sornin 1 – Feurs 1, programmée le **samedi 2 février à 15h**, est inversée et devient **Feurs 1 – Loire Sornin 1**, sur le **terrain synthétique** de Feurs. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **M. Gaspard PRUNET**, sont priés d'en prendre bonne note.



La rencontre n°21160862, **Essor 1 – Chambéon Magneux 1**, annulée le 19/01/19, est reportée au **samedi 16 février, à 15h**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

D3 Poule E :

La rencontre n°21160925, **Avenir Cote 1 – Couzan 1**, programmée le **samedi 2 février à 15h**, aura lieu sur le stade de **St André d'Apchon**. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **M. Melih ACAR**, sont priés d'en prendre bonne note.

D3 Poule F :

La rencontre n°21160975, **Loire Sornin 2 – Commelle 2**, annulée le 26/01/19, est reprogrammée le **samedi 16 février à 14h30, à Pouilly sous Charlieu**.

D4 Poule C :

La rencontre n°21161039, **Avenir Cote 2 – Filerin 1**, programmée le **samedi 9 février à 15h**, aura lieu sur le stade de **Renaison**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

La rencontre n°21161030, **Essor 2 – Rhins Trambouze 2**, non jouée le 12/01/19, est reprogrammée le **samedi 16 février à 15h**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

La rencontre n°21161031, **Avenir Cote 2 - Essor 2**, non jouée le 19/01/19, est reprogrammée le **samedi 3 mars, à 15h**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

U15

D2 Poule B :

La rencontre n°21103370, **Montagnes du Matin 1 – Essor 1**, non jouée le 13/01/19, est reprogrammée le **dimanche 17 février à 10h**.

D2 Poule C :

La rencontre n°21103422, **Loire Sornin 1 – Goal Foot 1**, initialement prévue le 09/12/18, est reportée au **dimanche 17 février, à 10h**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

D3 Poule D :

La rencontre n°21103486, **Val d'Aix 1 – Le Coteau 2**, annulée le 20/01/19, est reportée au **dimanche 17 février, à 10h**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

La rencontre n°21103489, **Roanne Fc 1 – Savigneux Montbrison 2**, programmée le 03/02/19, est reportée au **dimanche 17 février, à 10h**. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **M. Louis BARRIER**, sont priés d'en prendre bonne note.

D3 Poule E :

La rencontre n°21103545, **Roannais Foot 42 (3) – Ecotay Moingt 1**, programmée le **dimanche 3 février, à 10h**, se déroulera au **stade Malleval de Roanne (terrain synthétique)**. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **M. Semih CAN GOZUDOK**, sont priés d'en prendre bonne note.

La rencontre n°21103542, **Forez Donzy 1 – Loire Forez 1**, annulée le 20/01/19, est reportée au **dimanche 17 février, à 10h**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

D4 Poule D :

La rencontre n°21103591, **Bois Noirs 1 – Ouches 2**, non jouée le 13/01/19, est reprogrammée le **dimanche 17 février à 10h**.

La rencontre n°21103592, **Est Roannais 1 – Riorges 2**, non jouée le 13/01/19, est reprogrammée le **dimanche 17 février à 10h**.

ABSENCE FEUILLE DE MATCH

U18 D3 Poule F

Journée 3 du 15/12/18 : **St Denis de Cabanne 1 – Loire Sornin 2. 2^{ème} RAPPEL. Amende = 50 €.**

FOOT D'ANIMATION

AVIS AUX CLUBS



- A l'issue de la première phase, **pour les catégories U7 à U11**, nous invitons tous les clubs à nous faire part, le plus rapidement possible, de leurs vœux pour la seconde partie de la saison (niveau, alternance, jumelage, site, équipe supplémentaire, etc...) : **dernier délai le dimanche 3 février.**

Dates de reprise de la saison :

- U11 = samedi 9 mars.
- U7/U9 = samedi 16 mars.

- Le club de **Nord Roannais** précise, pour la seconde partie de la saison, les lieux de rencontre pour ses équipes jeunes : **U13 et U11 à La Pacaudière ; U9 et U7 à St Martin d'Estreaux.** Les clubs concernés seront priés d'en prendre bonne note.

U13

PHASE 2 - JOURNEE 1

Suite au report intégral des rencontres du samedi 26 janvier, nous vous proposons de programmer la première journée de la phase 2 au **samedi 16 février, à 14h30.** Mais nous restons à votre écoute si, avec l'accord des deux clubs, vous préférez jouer à une autre date, par exemple un mercredi après-midi.

COUPE PITCH

Les rencontres du 2^{ème} tour de la Coupe Pitch sont programmées le **samedi 2 février à 14h30**, sur le terrain du club nommé en 1^{er}.

Commelle 1 – Parigny 1 ; Pouilly les Nonains 1 – Goal Foot 1 ; Loire Sornin 2 – Val d'Aix 1 ; Roannais Foot 42 (4) – Riorges 2 ; Val d'Aix 2 – Loire Sornin 1 ; Riorges 5 (fém.) – Est Roannais 1 ; Roannais Foot 42 (3) – Rhins Trambouze 1 ; Avenir Cote 2 – Villers 1 ; Goal Foot 2 – Le Coteau 1 ; Roanne Fc 2 – Finerbal 1 (13h45) ; Filerin 1 – Roanne Parc 1 ; Villers 2 – Roanne Fc 1 ; Riorges 3 – Le Coteau 2.

En raison du planning très chargé au **stade Fontalon** (2 matchs U18 à suivre), la rencontre **Roanne Fc 2 – Finerbal 1 est avancée à 13h45.** Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

En accord avec les deux clubs, la rencontre Villers 2 – Roanne Fc 1 est inversée et devient **Roanne Fc 1 – Villers 2** : elle aura lieu à **13h45 au stade Fontalon.**

Exempts : Avenir Cote 1 – Cours 1 – Essor 1.

La phase finale roannaise aura lieu le **samedi 16 mars**, sur les sites de **Riorges** et **Roanne Fontalon.**

Rappel du règlement

Extraits de l'article 1 :

- Le nombre de joueurs ou joueuses autorisé par équipe est de 8 + 4
- La feuille de match du 1^{er} tour servira de liste de référence pour toute la compétition. Chaque équipe aura la possibilité de changer 3 joueurs maximum sur cette liste, et ce jusqu'à la finale départementale du Festival Foot U13. Les équipes 1 de chaque club sont exemptées de cette liste de référence.

Extraits de l'article 2 :

- Le nombre de joueurs et joueuses titulaires d'une licence « MUTATION » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à 4, dont 2 maximum ayant changé de club hors période (article 160 des Règlements Généraux).

Extraits de l'article 3 :

- Les 2 premiers tours sont des tours de cadrage, sur un seul match de 2 x 30 minutes. En cas d'égalité, les équipes seront départagées par 3 tirs au but, puis « mort subite ».

Vous pouvez consulter l'ensemble de ce règlement sur le site Internet du District, en cliquant sur l'onglet « District », puis « Règlements Sportifs », et, dans la rubrique « Coupes », sur « Règlement Festival U13 saison 2017-2018 » qui est toujours en vigueur.